

SEPTEMBRE 2021 | NUMÉRO 09

Note d'apprentissage 9 de la SLH

# Renforcement des systèmes infranationaux pour un assainissement et une hygiène à l'échelle de la zone administrative

## Introduction

Entre la fin de 2020 et le début de 2021, la Sanitation Learning Hub (SLH) a collaboré avec des acteurs des autorités locales et des partenaires de développement de trois zones infranationales afin d'explorer des moyens d'accroître le leadership des collectivités locales et de donner la priorité à l'assainissement et l'hygiène (A&H) pour faire progresser l'A&H à travers toute la zone. Depuis quelque temps, le leadership des autorités locales est reconnu comme essentiel pour garantir la durabilité et l'envergure des initiatives et c'est un élément important de l'utilisation émergente des approches visant à renforcer les systèmes dans le secteur de l'A&H. Il est espéré que ces travaux fourniront des expériences pratiques pour contribuer à cette théorie.

Des études de cas ont été élaborées afin de capturer les expériences des collectivités locales et des partenaires de développement en matière d'appui aux autorités infranationales pour accroître leur leadership et la priorisation de l'A&H dans le comté de Siaya (Kenya, avec l'UNICEF), le district de Nyamagabe (Rwanda, avec WaterAid) et le district de Moyo (Ouganda, avec le WSSCC), qui ont tous enregistré des progrès ces dernières années. Les cas ont ensuite été explorés dans le cadre de trois ateliers en ligne avec du personnel des pouvoirs publics locaux, des ministères des autorités centrales et des partenaires de développement concernés pour passer en revue les expériences et identifier des leviers et des obstacles possibles au



Photo : Jason Florio

changement. Ce document présente les principales conclusions de ce processus.

## Pourquoi se concentrer sur le renforcement des systèmes infranationaux ?

Pour passer de villages dispersés ayant mis fin à la défécation à l'air libre (FDAL) à un assainissement à grande échelle, géré en toute sécurité dans les pays fortement touchés par un manque d'A&H, les pouvoirs publics ont besoin de montrer l'exemple, de faire preuve de leadership politique et d'accompagner leurs engagements des ressources humaines et financières requises (Groupe de la Banque mondiale et al. 2019). Depuis les vastes réformes de décentralisation, notamment dans toute l'Afrique (Cabral 2011), la responsabilité en matière d'A&H incombe souvent aux autorités infranationales. Ces dernières années, nous avons vu un accroissement des engagements envers l'atteinte d'un assainissement total et l'obtention du

statut FDAL de la part des autorités infranationales dans un certain nombre de pays à travers le monde. Toutefois, sur les 62 pays qui affichent une défécation à l'air libre supérieure à 5 pour cent, seuls 18 sont en bonne voie pour décrocher le statut FDAL (UNICEF 2018). Si nous voulons atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) 6.2, il nous faut accélérer très nettement la cadence.

L'appui au leadership du gouvernement est reconnu comme un élément important du renforcement des systèmes, en passant d'une mise en œuvre directe à un soutien plus large aux autorités dans le but d'assurer des services (Casey et Crichton-Smith 2020 ; Gensch et Tillett 2019). Toutefois, beaucoup de partenaires de développement ont encore du mal à décider la meilleure façon d'opérationnaliser le renforcement des systèmes et la majeure partie de la littérature à ce jour s'appuie sur l'expérience dans le secteur de l'eau, en mettant l'accent au niveau national (Gensch et Tillett, 2019). Reconnaisant cette lacune, les travaux présentés ici visent à explorer des expériences pratiques de renforcement du leadership gouvernemental en matière d'A&H aux niveaux infranationaux.

### **Thématiques émergentes sur lesquelles se concentrer**

Les cadres de renforcement des systèmes sont souvent décrits comme des « blocs constitutifs ». S'il existe plusieurs cadres<sup>1</sup>, ayant chacun leurs blocs constitutifs propres, il y a un chevauchement notable entre eux. Ces travaux se sont certes concentrés sur l'appui aux autorités infranationales pour qu'elles augmentent leur priorisation de l'A&H et leur leadership en la matière mais, au-delà de ça, ils n'ont pas prescrit un axe sur des thématiques précises, préférant laisser les thèmes se dégager tout naturellement des études de cas explorées. De cette manière, les quatre domaines suivants se sont imposés comme les thématiques clés sur lesquelles concentrer les travaux pour accroître la priorisation de l'A&H par les autorités locales et leur leadership dans ce domaine :

- 1. Accroître la volonté politique et soutenir le leadership** – *nécessaire pour créer un environnement favorable à l'A&H.*
- 2. L'attribution de ressources (humaines et financières) aux collectivités locales** – *nécessaire pour garantir que l'A&H soit doté en ressources de manière réaliste face aux innombrables priorités concurrentes auxquelles doivent répondre les autorités infranationales.*
- 3. Suivi, notification, apprentissage et utilisation des données impulsés par les pouvoirs publics** – *nécessaire pour appuyer le plaidoyer et motiver le leadership, informer la planification et suivre les progrès.*
- 4. Ne laisser personne de côté** – *nécessaire pour garantir un soutien propre au contexte à tous ceux qui pourraient être les plus vulnérables.*

Ci-dessous sont résumés d'autres logiques et analyses ainsi que des exemples.

### **1. Accroître la volonté politique et soutenir le leadership**

Dans chacune des trois études de cas, **un environnement favorable robuste avec des politiques et des stratégies claires en matière d'A&H au niveau national est apparu comme étant un élément pivot pour accroître la priorisation de l'A&H à l'échelle locale.** Parmi les activités à l'appui, on peut citer :

- Une série de conférences sur l'assainissement au Kenya, qui visaient à remobiliser les autorités nationales et du comté face à leurs objectifs en matière de statut FDAL.
- Un plaidoyer avec le forum national parlementaire sur l'EAH en Ouganda, qui a permis d'accroître la priorisation politique de l'A&H au niveau national.
- Faire de l'assainissement un enjeu de sécurité humaine au niveau national au Rwanda.

Au niveau local, il est clair que la programmation et la prise de décision infranationales en matière d'A&H impliquent **des élus et du personnel technique, parfois disséminés entre un grand nombre de services et animés de motivations et d'intérêts variés.** Ces différences ont eu un impact sur les points d'entrée utilisés pour mobiliser les autorités infranationales en matière d'A&H :

- Dans le comté de Siaya, au Kenya, le ministère de la Santé a d'abord visé le personnel de santé publique relevant des échelons intermédiaires qui s'est ensuite efforcé d'accroître l'accent mis sur l'A&H aux niveaux supérieurs et inférieurs.
- Dans le district de Moyo, en Ouganda, les dirigeants politiques et techniques du district (le plus haut échelon administratif local) ont été ciblés en premier afin d'obtenir leur adhésion. Ils ont été encouragés à servir de modèles en améliorant les installations d'A&H dans le district, avant de mener des processus semblables à des échelons plus locaux.

Lorsque l'on réfléchit à la manière d'accroître la priorisation de l'AH par les dirigeants politiques, il est reconnu que **les motivations politiques peuvent parasiter les décisions techniques.** Ainsi, les activités dites « sociales » en matière d'A&H peuvent avoir moins d'attrait pour le leadership politique si les infrastructures subventionnées sont perçues comme étant plus populaires auprès des électeurs. Présenter **des données A&H convaincantes qui parlent aux motivations des différents dirigeants de manière concise et visuelle** est un moyen particulièrement efficace de les mobiliser (voir aussi 3. Suivi, notification, apprentissage et utilisation des données impulsés par les pouvoirs publics). Le partage d'informations triées sur le volet de manière concise s'est révélé comme un élément important pour travailler avec des dirigeants très occupés qui ont de multiples sollicitations qui se font concurrence sur leur

emploi du temps. Par exemple :

- Au Kenya, l'UNICEF a mis au point des profils d'assainissement par comité succincts et facilement accessibles à partir des données de recensement, ce qui a permis aux dirigeants très occupés d'obtenir un instantané de la situation du comité en matière d'assainissement, son classement dans le tableau des performances et un budget estimatif pour décrocher le statut FDAL.
- Dans le comté de Siaya, au Kenya, et dans le district de Moyo, en Ouganda, les données relatives à la santé ont été partagées avec les dirigeants pour souligner les avantages sanitaires d'un meilleur A&H et la rentabilité à long terme de la prévention des maladies afin d'augmenter la priorité de l'A&H aux yeux des dirigeants.

D'autres techniques ont aussi été utilisées pour mobiliser les dirigeants, parmi lesquelles :

- Inviter les dirigeants politiques à des réunions sur l'assainissement pour augmenter leur adhésion par une prise de conscience de la situation et des travaux d'A&H en cours de réalisation et pour stimuler leur participation aux discussions.
- Promouvoir la concurrence entre les autorités infranationales, par exemple grâce à des conseils de dirigeants ou des visites d'échange.

- Organiser des déclenchements institutionnels précoces.

Une fois mobilisés, il est important d'obliger les dirigeants à rendre des comptes sur leurs engagements écrits (ou autres), y compris en cas de changements dans le leadership (qui peuvent se révéler très délicats pour la continuité des travaux). Certains partenaires ont aussi souligné le besoin de veiller à ce que les dirigeants soient eux-mêmes de bons modèles en matière d'A&H (et les difficultés que cela peut poser si, par exemple, les dirigeants ou les bureaux infranationaux ne sont pas équipés de bonnes installations A&H). Pour les encourager dans ce sens :

- Dans le comté de Siaya, au Kenya, les dirigeants ont été invités par le directeur de la santé et l'UNICEF à signer une grande bannière publique promettant de soutenir les programmes d'A&H. Ils ont aussi été encouragés à documenter les décisions et les engagements, ce qui a facilité le passage du témoin en cas de changement de leadership.
- Dans le district de Moyo, en Ouganda, les dirigeants ont participé à des journées mensuelles de nettoyage pour prouver publiquement leur leadership dans le domaine de l'A&H et encourager les citoyens à suivre leur exemple.

De solides partenariats entre les autorités infranationales et les partenaires de développement ont été identifiés



Une latrine dans la communauté de Hells Gate, comté de Nakuru au Kenya. Solomon Ndungu, coordonnateur ATPC et Ekrah Wairimu, membre local du Comité d'assainissement du village, inspectent la latrine et le poste de lavage des mains, en compagnie de Peter Murugu, Agent de santé publique.

Photo : Jason Florio

comme des éléments pivots pour soutenir le leadership du gouvernement et faire en sorte que leurs efforts renforcent les capacités locales sur le long terme. Un soutien est généralement requis sur de longues périodes et peut englober l'apport d'un appui financier, l'exploitation des ressources des collectivités locales et la fourniture d'un appui technique pour les plans infranationaux et les mécanismes de suivi en matière d'A&H.

- Les collectivités locales et les partenaires de développement de ces études de cas ont travaillé ensemble pendant une dizaine d'années environ.

## 2. Attribution de ressources (humaines et financières) aux collectivités locales

Le processus d'attribution de ressources en matière d'A&H varie d'une étude de cas à l'autre et il nécessite de le comprendre pour influencer les attributions. Par exemple :

- Au Kenya et en Ouganda, les collectivités locales utilisent une approche à l'échelle du district selon laquelle les pouvoirs publics et les partenaires mettent leurs ressources en commun et élaborent des plans et des budgets au niveau du district. (Au Kenya, le plan de travail et le budget annuels des autorités locales sont publiés en ligne pour s'assurer qu'ils sont suivis).

Il a également été révélé que **les structures existantes sont souvent utilisées** pour mettre en œuvre des programmes A&H au niveau communautaire et que l'attribution des ressources peut avoir besoin de cadrer avec ces processus. Les autorités infranationales peuvent aussi avoir des processus existants pour attribuer ou décaisser des fonds. Par exemple :

- Siaya, au Kenya et Nyamagabe, au Rwanda ont eu recours à des contrats de performance pour appuyer les progrès vers la réalisation des objectifs.
- Dans le district de Moyo en Ouganda, le déblocage des fonds aux districts n'est pas fondé sur les performances et les fonds sont débloqués même si les objectifs ne sont pas atteints.

Comme on peut s'y attendre, il y a souvent beaucoup d'autres priorités qui se font concurrence pour obtenir des fonds au niveau infranational. **La volonté politique peut donc être un précurseur déterminant de l'attribution de ressources** (voir 1. *Accroître la volonté politique et soutenir le leadership*).

Même si les fonds sont engagés, les expériences suggèrent que **les fonds ne seront pas débloqués dans leur totalité ou pourraient arriver en retard ou être réaffectés**. Pour surmonter ce problème :

- Dans le comté de Siaya, au Kenya, une lettre du gouverneur afin de préserver les priorités accordées à l'A&H a permis de réduire la réaffectation des fonds.
- Toujours dans le comté de Siaya, au Kenya, des politiques permettant que les fonds soient canalisés

vers l'A&H ont été développées au niveau du comté pour accroître l'éventail de sources/lignes budgétaires d'où pouvaient être prélevés les fonds destinés à l'A&H. Pour appuyer cette mesure, un projet de Loi environnementale sur la santé et l'assainissement du comté a été élaboré et sert de modèle aux comtés pour rédiger leur propre législation.

- Dans le district de Moyo, en Ouganda, les établissements de santé ont reçu des consignes (et non des lignes directrices comme par le passé) leur intimant de consacrer un pourcentage fixe de leurs fonds de fonctionnement non salariaux à l'A&H.

Enfin, la façon dont les fonds et les ressources humaines sont attribués peut soutenir ou au contraire entraver la qualité du programme. Ainsi, l'utilisation d'incitations financières pour motiver le personnel/les facilitateurs peut exercer un impact sur les autres parties prenantes.

- Dans le comté de Siaya, au Kenya, les budgets A&H comprenaient des bourses pour les bénévoles de santé communautaires afin de les inciter à réaliser des visites régulières de suivi de l'assainissement auprès des ménages.
- Dans le district de Nyamagabe, au Rwanda, les budgets A&H ne récompensent pas la participation communautaire, ce qui fait qu'il est difficile de maintenir les approches qui nécessitent des activités et des réunions bénévoles chronophages à intervalles réguliers. Toutefois, les tâches bénévoles périodiques par le biais de journées de travail mensuel communautaires (du nom de *Umuganda*) donnent de bons résultats.

Dans d'autres contextes, le paiement d'indemnités journalières/d'incitations financières au personnel pour mener des activités au niveau communautaire auxquelles les membres de la communauté sont tenus de participer gratuitement a aussi contribué à démotiver la participation communautaire (Jiménez *et al.* 2014).

## 3. Suivi, notification, apprentissage et utilisation des données impulsés par les pouvoirs publics

Les données ont été identifiées comme étant essentielles pour obtenir une adhésion politique et un leadership en matière de bon A&H (au niveau national et infranational). Elles sont utilisées à de multiples fins, notamment :

- pour suivre et rendre compte des progrès,
- pour mettre en évidence les lacunes,
- pour informer la direction et le soutien à la programmation et la budgétisation en fonction du contexte,
- pour cartographier les partenaires et promouvoir la coordination, et
- pour accroître la motivation, informer et renforcer le plaidoyer (par exemple, la mobilisation des ressources).

**Les systèmes et données de suivi doivent être faciles d'emploi et, dans l'idéal, générer des données en temps réel** (ou presque). Les systèmes numériques peuvent donner de bons résultats. Pour atteindre ces objectifs :

- **Nyamagabe, au Rwanda** a deux systèmes de suivi: un système d'information du suivi (SIS) numérique central pour actualiser les progrès nationaux avec une collecte annuelle des données ; et une collecte moins onéreuse hebdomadaire des données par le personnel en première ligne des autorités locales qui utilise l'outil de collecte des données relatives aux questions de sécurité humaine pour informer une prise de décision rapide au niveau du district.
- **Siaya, au Kenya** a utilisé un SIS en temps réel pour suivre les progrès et le statut FDAL, avec une saisie régulière des données par des fonctionnaires locaux. Sur la base du succès rencontré à **Siaya**, l'utilisation du SIS a été étendue à l'ensemble du Kenya.

Outre les données elles-mêmes, **la façon et le moment où les données sont présentées sont des paramètres essentiels de leur utilisation**. La présentation d'informations visuelles triées sur le volet a été identifiée comme un outil important pour encourager les décideurs et les responsables politiques à s'approprier les données.

**Les activités d'apprentissage ont également été reconnues comme importantes**. Les visites d'échange ont été soulignées comme étant particulièrement utiles car elles peuvent appuyer la qualité d'un programme, le plaidoyer et la motivation. Par exemple :

- Dans le comté de **Siaya, au Kenya**, les agents de santé publique du comté ont été envoyés dans différents districts et comtés pour tirer des enseignements de leurs succès. Cet échange d'équipes de suivi peut aussi avoir motivé les intéressés à travailler dur pour faire en sorte que les autres trouvent que « leur » secteur fait de réels progrès.
- Dans le district de **Moyo, en Ouganda**, les politiciens se rendent dans différents districts dans le cadre de voyages d'études pour voir ce que les autres accomplissent et pour accroître leur motivation et leurs engagements ; les défenseurs communautaires sont mobilisés dans des visites d'échange dans différents sous-districts et villages pour susciter et promouvoir une plus grande adoption des bonnes pratiques d'assainissement ; et les champions de l'assainissement ainsi que les équipes sanitaires des villages sont financés pour participer à des radio-crochets afin de partager leurs expériences.

#### **4. Ne laisser personne de côté**

Les particuliers, les ménages et les communautés peuvent se révéler vulnérables pour de multiples raisons qui se recoupent. À ce titre, il est important de comprendre qui peut se révéler vulnérable et pourquoi dans une zone infranationale et de mettre au point des approches propres au contexte en conséquence, y compris des plans pour les ménages qui ne peuvent pas se permettre

de se procurer des services A&H appropriés. En guise d'exemples de personnes qui peuvent figurer parmi les plus vulnérables dans de tels contextes, on peut citer :

- Les personnes qui vivent au bord du lac dans le comté de **Siaya, au Kenya**, essentiellement du fait du terrain/ des conditions pédologiques difficiles, dans une zone en butte aux inondations et en raison de leur mode de vie nomade.
- Les personnes qui vivent dans des zones très escarpées et des zones sujettes à de fréquentes inondations ou à l'érosion du sol dans le district de **Nyamagabe, au Rwanda**.

Dans les trois études de cas, on a mis l'accent sur la responsabilité des communautés pour couvrir les besoins des plus vulnérables et veiller à ce que tout le monde bénéficie d'un meilleur A&H. Toutefois, il est reconnu que **le soutien communautaire est important mais qu'il présente des limites**. Les pouvoirs publics (infranationaux ou nationaux) attribuent de plus en plus un budget qui vise à soutenir les plus vulnérables, par exemple :

- **Au Rwanda**, différents niveaux de soutien sont disponibles en fonction de la richesse des ménages. Les ménages sont classés en quintiles de richesse, ceux qui relèvent du plus faible quintile ayant droit à une aide financière (à caractère général, pas spécifique à l'A&H) de la part des autorités centrales et les ménages relevant des deux quintiles les plus bas ont droit de bénéficier des journées de travaux communautaires (Umuganda).
- En **Ouganda**, il y a des pourparlers au niveau national pour faire en sorte que les budgets nationaux prévoient de couvrir les besoins des groupes vulnérables en matière d'assainissement.
- Dans le comté de **Siaya, au Kenya**, des budgets et des objectifs clairs ont été mis à disposition pour des groupes vulnérables avant de décrocher le statut FDAL (mais il n'est pas prévu de soutien spécifique aux groupes vulnérables une fois qu'ils obtiennent le statut FDAL). Cela comprend des dispositions budgétaires pour la reconstruction d'installations sanitaires dans les zones en butte aux inondations et les zones de sol meuble.

#### **Problèmes récurrents**

Outre les exemples présentés, les problèmes récurrents suivants ont été recensés, pour lesquels des solutions toutefois limitées ont été identifiées dans les cas étudiés :

- **Le problème du maintien d'un engagement politique envers l'A&H, particulièrement en cas de changement de leadership politique ou à l'issue de l'obtention du statut FDAL** (ce dernier cas étant encore exacerbé lorsque les objectifs s'arrêtent dès l'obtention du statut FDAL).
- **Le décaissement tardif des fonds et le parasitage des calendriers de mise en œuvre par les processus**

gouvernementaux. Hormis la prise en compte des processus gouvernementaux existants dans les plans partout où c'est possible, il n'a guère été émis de suggestions susceptibles de surmonter ce problème.

- **Des dotations en ressources suffisantes pour développer, entretenir et mettre à jour les systèmes de suivi.** Il est important que ces systèmes puissent être mis à jour pour traduire les priorités émergentes, par exemple pour garantir que les efforts en matière d'A&H se poursuivent après l'obtention du statut FDAL et soient alignés sur les indicateurs ODD. Cela exige des ressources qui ne sont pas toujours disponibles. Pour surmonter ce problème :

- Dans le district de **Nyamagabe**, au **Rwanda**, les fonds des autorités locales pour les SIS numériques sont limités ; c'est pourquoi, un système meilleur marché est utilisé parallèlement au système national pour recueillir les données pour des prises de décision locales régulières.

- Le **Kenya** compte sur ses partenaires de développement pour financer les mises à niveau de son système national de suivi.

Toutefois, il est reconnu qu'il n'est pas idéal de dépendre d'un système parallèle ou d'être tributaire d'un financement extérieur.

- **L'identification des personnes qui pourraient être particulièrement vulnérables, notamment s'il existe un manque de diversité chez les évaluateurs ou des lacunes dans leur appréciation des facteurs qui contribuent à la vulnérabilité.** Par exemple :

- Un problème identifié dans le district de **Nyamagabe**, au **Rwanda**, a été le manque de femmes représentées dans la prise de décision et l'absence d'objectifs d'inclusion au niveau du district.

- Dans le comté de **Siaya**, au **Kenya**, l'incontinence est une lacune dans l'appréciation actuelle du concept de vulnérabilité.

## Leçons émergentes

- **Réaliser une analyse des parties prenantes** pour planifier un déclenchement institutionnel et déterminer sur qui se concentrer, à quel niveau, quand et comment les cibler pour avoir le maximum d'impact/d'influence.
- **Assurer un suivi auprès des dirigeants pour les obliger à rendre des comptes** sur les actions envers lesquelles ils se sont engagés.
- **Identifier et soutenir des défenseurs de l'A&H** qui resteront en place indépendamment des changements politiques, susceptibles de faire pression sur les nouveaux dirigeants A&H et de les obliger à rendre des comptes tout au long de leur mandat (par exemple, les médias).

- **Documenter les plans et les engagements** avec toutes les parties prenantes pour favoriser la continuité lors des transitions.
- **Encourager les décideurs à faire montre de leur leadership public en matière d'A&H**, par exemple par le biais d'une participation à des journées commémoratives mondiales.
- **Avoir recours à une concurrence saine** pour inciter les collectivités locales à donner la priorité à l'A&H.
- **Utiliser des données bien présentées pour soutenir les arguments en faveur de l'A&H** au niveau local (et autres) (par exemple, sur la couverture FDAL et A&H, en ajoutant les tendances en matière de maladies si ces données sont disponibles – le tout présenté dans un format accessible).
- **Cartographier les personnes et les processus qui interviennent dans l'attribution des ressources** et concevoir des activités influentes pour les cibler et s'y intégrer.
- **Ajouter des indicateurs ODD et post-FDAL** aux systèmes de suivi.
- **Plaider pour des investissements dans des systèmes de suivi faciles d'emploi et rapides** au niveau local et national.
- **Envisager le recours à des échanges d'apprentissage** pour soutenir le déclenchement, le plaidoyer, la motivation et la mise en œuvre.
- **Tenir des réunions bilans périodiques** avec les partenaires de développement pour résoudre les problèmes, partager les enseignements, documenter les meilleures pratiques et soutenir la coordination.
- **Entreprendre des recherches formatives afin de comprendre qui peut être vulnérable et pourquoi** dans une zone infranationale et mettre au point des approches propres au contexte en conséquence (y compris au-delà de l'obtention du statut FDAL).

## Remerciements

Cette note d'apprentissage est fondée sur des études de cas et des ateliers réalisés sous la direction de la Sanitation Learning Hub avec des partenaires des autorités du comté de Siaya et l'UNICEF au Kenya, des autorités du district de Nyamagabe et WaterAid au Rwanda, et des autorités du district de Moyo et le WSSCC/Uganda Sanitation Fund en Ouganda. Mimi Coultas (SLH) a rédigé cette note avec l'aide de Jamie Myers (SLH) et de Ruhil Iyer (SLH).

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à générer l'apprentissage résumé dans cette note en participant à l'élaboration de l'étude de cas, aux ateliers et à la révision du document, en particulier :

**Ouganda** : David Katwera Ssemwanga, Dominic Lomongin Aballa, Steven Amoko, Sheila Nduhukire et David Mukama

**Rwanda** : Lambert Karangwa, Tariya Yusuf et Inbar Yaffe

**Kenya** : Talia Meeuwissen, Jimmy Kariuki, Hodaka Kosugi, Caroline Odhiambo, Hillary Okumu, Peter Karichu, Mabel Chanzu et Emmah Mwendu.

Enfin, nous tenons à remercier Samantha Reddin (SLH) pour ses efforts en vue de la publication de cette note.

## Références

Cabral, L. (2011) [Decentralisation in Africa: Scope, Motivations and Impact on Service Delivery and Poverty](#). FAC Working Paper. (consulté le 25 février 2021)

Casey, V. et Crichton-Smith, H. (2020) [System Strengthening for Inclusive, Lasting WASH that Transforms People's Lives: Practical Experiences from the SusWASH Programme](#). WaterAid. (consulté le 25 février 2021)

Gensch, R. et Tillett, W. (2019) [Strengthening Sanitation and Hygiene in the WASH Systems Conceptual Framework: Considerations of WASH Systems Concepts and Frameworks, and Examples of Systems Strengthening](#). (consulté le 25 février 2021)

Jiménez, A., Mtango, F.F. et Cairncross, S. (2014) 'What Role for Local Government in Sanitation Promotion? Lessons from Tanzania', Water Policy 16: 1104–20. (consulté le 25 février 2021)

UNICEF (2018). UNICEF's Game Plan to End Open Defecation. New York: UNICEF.

World Bank Group, Plan International, WSSCC, SNV et WaterAid (2019) [Delivering Rural Sanitation Programs at Scale, with Equity and Sustainability: A Call to Action](#). (consulté le 25 février 2021)



 /SanitationLearningHub  
 @SanitationLearningHub  
 @SanitationLearningHub

**Citation correcte** : Coultas, M. (2021). « Renforcement des systèmes infranationaux pour un assainissement et une hygiène à l'échelle de la zone administrative », Note d'apprentissage 9 de la SLH, Sanitation Learning Hub, Brighton : IDS.  
DOI: [10.19088/SLH.2021.013](https://doi.org/10.19088/SLH.2021.013)

Première édition en 2021

© Institute of Development Studies 2021

Certains droits réservés – pour en savoir plus, voir la licence sur les droits d'auteur.

**Pour obtenir un complément d'information, veuillez**

**contacter** : Sanitation Learning Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni

**Tél** : +44 (0)1273 606261

**Courriel** : [SLH@ids.ac.uk](mailto:SLH@ids.ac.uk)

**Web** : <https://sanitationlearninghub.org>

Cette série fait l'objet d'une licence de type BY-NC-ND 3.0 Unported de Creative Commons (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>).

**Attribution (BY)** : Vous devez attribuer les travaux de la façon spécifiée par l'auteur ou le détenteur de la licence.

**Non commercial (NC)** : Vous ne pouvez pas utiliser ces travaux à des fins commerciales.

**No Derivative Works (ND)** : Vous ne pouvez pas modifier, transférer ou compléter ces travaux.

Les utilisateurs ont le droit de copier, distribuer, afficher, traduire ou mettre en scène ces travaux sans autorisation écrite. En cas de réutilisation ou de distribution, vous devez indiquer clairement aux tiers les conditions de licence associées à ces travaux. Si vous utilisez ces travaux, vous êtes prié de faire mention du site web de la SLH et d'envoyer un exemplaire de vos travaux ou un lien à leur utilisation en ligne à l'adresse suivante :

Sanitation Learning Hub, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, BN1 9RE, Royaume-Uni ([slh@ids.ac.uk](mailto:slh@ids.ac.uk)).



Le présent document a été financé par l'Agence suédoise pour le développement international, SIDA. La SIDA ne partage pas nécessairement les avis exprimés dans ce document. La responsabilité pour son contenu incombe exclusivement à l'auteur.

